



**Décès de l'ex-chef d'Etat et ancien président du Conseil de la nation**  
**Abdelkader Bensalah**

p.2

RELANCE ÉCONOMIQUE, ÉQUILIBRE RÉGIONAL, JUSTICE SOCIALE

# LA FEUILLE DE ROUTE DU GOUVERNEMENT ET DES WALIS



©Anis Belghoul PPAgency

Une rencontre Gouvernement-walis, la troisième du genre présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune, est annoncée pour les samedi 25 et dimanche 26 septembre, sous le thème "Relance économique, équilibre régional, justice sociale", a indiqué hier, mercredi, un communiqué, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. **p.2**

TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

## Fermeture immédiate de l'espace aérien pour tous les vols civils et militaires marocains



LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE NARCOTRAFIC  
**49 individus interpellés en une semaine**

p.3

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT (PAG) AU CONSEIL DE LA NATION



**Plaidoyer pour des mesures urgentes en vue d'organiser une véritable transition économique**

p.4

## SNTF-salaire

**Versement à partir du mois de septembre des rappels**

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a affirmé, hier, son engagement à verser dès septembre courant les rappels et ce, à la suite de l'application du décret présidentiel fixant le Salaire national minimum garanti (SNMG) à 20.000 DA. Un communiqué posté par la SNTF sur Facebook fait état d'un accord auquel est parvenu la Direction avec le partenaire social le 28 juin 2021 pour l'application du décret présidentiel fixant le SNMG à 20.000 DA sur solde du mois de juin 2021.

## Bataille d'El-Djorf :

**Aux jeunes de prendre la voie de leurs prédécesseurs !**

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a appelé, à Alger, les jeunes Algériens à emprunter la «bonne» voie de leurs prédécesseurs, en vue de faire face au défis de cette ère et parachever le parcours. Supervisant les travaux d'une Conférence en commémoration du 66<sup>e</sup> anniversaire de la grande bataille d'El-Djorf intitulée «La bataille d'El-Djorf... mémoire et évocation», M. Rebiga a affirmé que «les jeunes doivent emprunter la bonne voie, en vue de faire face aux défis de cette ère et parachever le parcours réalisé par le peuple».

## Covid-19

**Reprise progressive des activités médicales après désinfection des services**

Les établissements hospitaliers ont repris progressivement les différentes activités médicales après avoir mené une large opération de désinfection et de stérilisation et le recul des cas Covid-19 enregistrés ces dernières semaines, selon les responsables de ces structures. En septembre 2020 et devant la hausse des contaminations à la Covid-19 enregistrées dans le pays, le ministère de la Santé avait émis une note invitant les établissements hospitaliers à suspendre toutes les activités médicales.

Relance économique, équilibre régional, justice sociale

# La feuille de route du Gouvernement et des walis

**Une rencontre Gouvernement-walis, la troisième du genre présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune, est annoncée pour les samedi 25 et dimanche 26 septembre, sous le thème «Relance économique, équilibre régional, justice sociale», a indiqué hier, mercredi, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.**



■ La rencontre Gouvernement-walis vise à «adopter de nouveaux mécanismes dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques». (Photo:DR)

Elle se déroulera au Palais des Nations au Club des Pins (Alger), avec la participation des membres du Gouvernement, des walis de la République, des représentants des deux chambres du Parlement, des cadres centraux des différents secteurs ministériels, des entreprises et des instances publiques ainsi que des experts et des spécialistes, précise le communiqué.

Selon la même source, les participants à cette réunion, se pencheront sur «l'évaluation de l'état d'application des instructions données par le président de la République durant les précédentes rencontres», «l'examen des voies et moyens de relancer une nouvelle dynamique dans le processus du développement local notamment les axes liés à l'adaptation des programmes du développement local et ceux du développement régional équilibré» et «les modalités et outils de relance de l'investissement et de gestion des crises au niveau local» ainsi que «la réforme des méthodes de gestion des services publics». L'objectif est d'arriver sur la base de recommandations pratiques à «une feuille de route pour la prochaine période» et ce, dans le but de «poursuivre la concrétisation des engagements inscrits dans les programmes du président de la République».

La rencontre Gouvernement-walis vise à «adopter de nouveaux mécanismes dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques conformément à une approche concrète basée sur la participation dans la conception et l'exécution en accordant un intérêt particulier à l'évaluation et au suivi, ce que les hautes autorités du pays n'ont eu de cesse de réaffirmer pour répondre de manière efficace et équitable aux besoins des citoyens à travers toutes les wilayas du pays et asseoir les bases d'un développe-

ment local soutenu», a ajouté la même source. Pour rappel, lors de la première rencontre Gouver-

nement-walis, le Président Abdelmadjid Tebboune avait interrompu le discours qu'il pronon-

çait, pour inviter l'assistance à visionner un reportage réalisé par l'ENTV sur les zones d'ombre, des localités de l'Algérie profonde qui connaissent des conditions de vie particulièrement pénibles, et qui a ému à la foi l'assistance et les Algériens qui l'ont suivi à la télévision. Les quatre ateliers organisés à l'occasion de cette première rencontre ont été clôturés par plusieurs recommandations allant dans le sens de la construction d'une Algérie nouvelle.

Ainsi, Les participants avaient appelé à adopter «l'approche d'une gestion à objectifs dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen et d'accentuer la relance économique», soulignant la nécessité de mettre en place un «Plan de développement local, à même de servir de plan stratégique pour le développement à court et à moyen terme».

Ils avaient suggéré d'adopter des dispositions législatives «plus claires» et «plus strictes» pour amener les collectivités locales à préparer, dans les meilleures conditions, leurs Plans de développement. Ils avaient également appelé à «clarifier la responsabilité des différentes parties au niveau local et à conférer un rôle plus important aux élus», soulignant la nécessité de «renforcer la décentralisation et impliquer les citoyens à la prise de décision, et insistant sur la création d'un mécanisme pour le financement des programmes de développement local ainsi que la recherche de mécanismes nouveaux à même d'améliorer le recouvrement des impôts».

En août 2020, les travaux de la deuxième réunion Gouvernement-walis, avaient été consacrés à l'évaluation de la mise en oeuvre des orientations du président de la République.

Elle avait été focalisée principalement sur l'évaluation des étapes de mise en oeuvre du développement des zones d'ombre, l'évaluation de la mise en oeuvre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie Covid-19, le développement économique local, la numérisation, les statistiques et la lutte contre la bureaucratie, ainsi que les préparatifs de la rentrée sociale et de la sécurité des biens et des personnes. La rencontre avait débouché sur une série de recommandations opérationnelles.

Lakhdar A.

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

## Camps de réfugiés à Tindouf Alger dénonce les mensonges de l'ambassadeur marocain à Genève

« Dans une déclaration à l'agence presse service (APS) l'envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, M. Amar Belani a pointé les «mensonges» et la «manipulation grossière» de l'ambassadeur du Maroc à Genève après ses propos au sujet d'une prétendue «présence d'instructeurs du Hezbollah dans les camps de réfugiés à Tindouf». «L'étoffe de certains diplomates marocains est un tissu de mensonges qu'ils tricotent inlassablement, notamment lorsqu'ils sont acculés par les appels pressants émanant des groupes de soutien à la cause juste du peuple du Sahara occidental», a déclaré Amar Belani en réaction à une lettre adressée, le 14 septembre courant, par l'ambassadeur du Maroc à la 48<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme à Genève.

«L'ambassadeur marocain (Omar Zniber NDLR), tout comme son prédécesseur, sont des stakhanovistes de la manipulation grossière. Ils sont passés maîtres dans l'art de recycler les mensonges éhontés de leur ministre qui avait inventé de toutes pièces, en mai 2018, la fable grotesque des instructeurs du Hezbollah, celle-ci avait été déconstruite et démentie dans les faits», affirme le diplomate algérien. «L'on se souvient que le royaume du Maroc était à la recherche d'un prétexte, pour annoncer la rupture des relations diplomatiques avec un pays du Moyen-Orient et engranger ainsi des dividendes auprès de certains partenaires régionaux et extrarégionaux», signale-t-il. «Tout ceci pour dire que la corde du mensonge est courte, que les propos de l'ambassadeur marocain sont sans intérêt et que la mobilisation à Genève va prendre de l'ampleur pour dénoncer la répression, les violations méthodiques et délibérées des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental», a conclu Amar Belani.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a poursuivi mardi son activité diplomatique intense dans le cadre des travaux de la 76<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU par la tenue d'une série de rencontres bilatérales avec ses homologues des Etats membres et sa participation aux réunions de haut niveau, a indiqué hier mercredi un communiqué du ministère. «M. Lamamra a participé à la séance inaugurale du débat général de l'Assemblée générale (AG) placée sous le thème "Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la Covid-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations unies"», a précisé la même source. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a affirmé que «l'Algérie saisira cette occasion pour présenter sa vision et son approche afin de permettre à la communauté internationale de dépasser cette étape charnière de l'histoire de l'humanité».

Moncef Redha

## REPÈRE

Enterrement aujourd'hui au cimetière El-Alia

**Décès de l'ex-chef d'Etat et ancien président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah**

L'ex-chef de l'Etat et ancien président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, est décédé hier mercredi à Alger, a annoncé la Présidence de la République. Le défunt sera inhumé aujourd'hui jeudi au cimetière El-Alia d'Alger après la prière d'El-Dohr. En cette douloureuse circonstance, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé la mise en berne du drapeau national à travers le territoire national, pendant trois jours, à compter de ce mercredi.

Né le 24 novembre 1941 dans la daïra de Felaoucen (wilaya de Tlemcen), Abdelkader Bensalah avait occupé le poste de chef de l'Etat, le 9 avril 2019, conformément aux dispositions de l'article 102 de la Constitution et ce, après la constatation par le Conseil constitutionnel de la vacance définitive de la présidence de la République. Sa mission de chef de l'Etat a pris fin après l'élection d'Abdelmadjid Tebboune nouveau président de la République le 12 décembre 2019. Feu Bensalah qui occupait, en parallèle, le poste de président du Conseil de la nation, avait démissionné après la lettre adressée, le 4 janvier 2020, au Président Tebboune l'informant de sa volonté de mettre fin à son mandat à la tête de la Chambre haute du Parlement.

L'ex-chef de l'Etat avait entamé sa carrière en tant qu'ambassadeur en 1989, avant de faire son entrée dans le monde politique en contribuant à la création du Rassemblement national démocratique (RND). Il avait entamé son action parlementaire en 1977 en tant que député avant d'être élu président de la commission des relations extérieures puis du Conseil national de transition (CNT), de l'Assemblée populaire nationale (APN) et, enfin, du Conseil de la Nation. Nommé ambassadeur d'Algérie en Arabie saoudite en 1989 et représentant permanent auprès de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) à Djeddah, Bensalah avait été rappelé en 1993 pour conduire la commission du dialogue national en charge de l'élaboration de la plate-forme de l'entente nationale en vertu de laquelle a été créé le CNT en 1994 qu'il avait présidé à partir du 14 juin 1994, avant d'être élu, en 1997, président de l'APN.

Après sa réélection en tant que député de la wilaya d'Oran en 2002, feu Bensalah avait été désigné par l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, membre du Conseil de la Nation à la tête duquel il avait été porté à l'unanimité pour trois mandats au cours desquels il avait présidé l'Union parlementaire africaine.

## Lutte contre le terrorisme et le narcotrafic

# 49 individus interpellés en une semaine

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les stupéfiants et le narcotrafic, les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) appuyés par les forces combinées ont procédé à l'arrestation de 49 individus et la récupération de 11 quintaux de kif traité, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Selon le même communiqué, douze (12) éléments de soutien aux groupes terroristes et 37 narcotrafiquants ont été arrêtés au cours de la semaine écoulée par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont mis en échec, en coordination avec les différents services de sécurité, des tentatives d'introduction de plus de 11 quintaux de kif traité. En effet, dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, «des détachements et des unités de l'ANP ont mené, du 15 au 21 septembre 2021, de multiples opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans



■ Les forces combinées ont mis en échec, des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 12 quintaux et 63 kg de kif, 500 g de cocaïnes. (Photo : D.R)

notre pays», souligne le communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé 12 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national», précise la même source. De même, pour lutter contre la criminalité organisée et dans la «dynamique des efforts soutenus» visant à contrer le fléau du narcotrafic dans le pays, des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Régions militaires, 23 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 11 qt et 30,5 kg de kif traité ainsi que 533 grammes de cocaïne, tandis

que 14 autres narcotrafiquants ont été arrêtés, en plus de 44.709 comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires». Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont appréhendé, à Tamanrasset, In Guezam, Bordj Badji Mokhtar, Djinet et In Amenas, 436 individus et saisi 45 véhicules, 343 groupes électrogènes, 168 marteaux-piqueurs, des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 59 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, alors que 8 autres individus ont été arrêtés, 10 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques, 5.992 cartouches pour fusils de chasse, 5.015 unités d'articles pyrotechniques et 1.532 unités de diverses boissons ont été saisis à El-Oued, Biskra, Batna, Té-

bessa, Djelfa, Tizi-Ouzou et Tiaret». De même, «des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 15.754 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras. Dans un autre contexte, les Gardes-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 330 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 70 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à In Amenas, El-Oued, Ouargla, Tlemcen et In Salah», ajoute le communiqué. Il a été signalé que la semaine dernière, les mêmes forces combinées ont mis en échec, des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 12 quintaux et 63 kg de kif, 500 g de cocaïnes.

Moncef Redha

### BRÈVE

## Le «pardon» de la France aux harkis

### La réaction épique et typique d'Alger

Au lendemain du «pardon» du président français aux harkis qui se sont engagés au côté de l'armée colonialiste française durant la Guerre pour l'indépendance de l'Algérie, la réaction d'Alger n'a pas tardé à venir et c'est notre ministre des Moudjahidine, Laïd Rebiga, qui s'en chargera et ce, d'une fort belle manière. En effet, la réponse du ministre des Moudjahidine a été courte et claire à ce sujet en affirmant que cela est «une question purement française qui ne concerne en rien l'Algérie», ajoutant que «personne ne peut nous donner des leçons».

Le ministre des Moudjahidine a souligné, lors d'une déclaration faite ce mercredi à la presse nationale, voire trois jours après la «reconnaissance» de la France aux harkis que «personne ne peut nous donner des leçons. La Révolution a tranché la question des harkis et des moudjahidine et ceux qui sont tombés en martyrs lors de la Guerre de libération nationale», expliqua Laïd Rebiga.

Par ailleurs, le ministre des Moudjahidine a rejeté toutes possibilités d'une réconciliation entre Alger et Paris sans avoir tranché sur la question épineuse de la mémoire nationale. Rebiga a affirmé que la relation de l'Algérie et l'autre partie repose sur le principe du respect de l'histoire, de l'identité et de la mémoire nationale.

S. A.

### Il était «l'invité de la Rédaction»

## Le Dr Berkani souligne l'impératif de revoir le système de santé

Pour corriger les dysfonctionnements qui posent contrainte au secteur de la santé, le système de ce dernier doit être revu, selon le président de l'Ordre national des médecins praticiens, le Dr Mohamed Bekkat Berkani.

Lors de son intervention sur les ondes la Chaîne III de la Radio nationale, dans l'émission «L'invité de la rédaction», le Dr Berkani a estimé qu'«il faut absolument revoir nos structures, leurs fonctionnements, les buts et les budgets». Pour lui, «la santé n'a pas de prix mais a un coût». Selon le président de l'Ordre national des médecins praticiens, «cela va nous permettre de dépenser utilement et de façon efficace, pour essayer de faire valoir les programmes de prévention, parce que c'est ce qui nous donnera les fruits». «Quand vous faites de la prévention, il y aura automatiquement moins de malades et vous faites une économie qui est importante», a-t-il expliqué. L'invité a, d'ailleurs, évoqué les problèmes liés à la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) qui, mal-

heureusement, «ne joue pas son rôle de véritable soupape» par rapport aux dépenses de santé et des ménages. Le Dr Bekkat Berkani a indiqué qu'«il faut donner à la Cnas son rôle important et essayer de cerner, d'organiser et d'évaluer la situation». En abordant le sujet de la campagne de vaccination anti-Covid-19, l'intervenant a critiqué la politique de communication menée autour de cette opération. Il a décrit l'initiative de cette campagne comme positive, tout en regrettant le fait qu'il n'y ait pas eu une «organisation préalable». Pour lui, «il faut une campagne de sensibilisation et de communication qui soit à la hauteur des enjeux». Dans ce cadre, il a rappelé que «les affiches "Big Day 11 septembre 2021", posent déjà problème dans leur dénomination. Le 11 septembre est une date qui coïncide avec des attentats». Selon lui, il aurait été préférable de «s'appuyer sur la société civile, et plus particulièrement sur les personnalités du monde sportif, pour convaincre les Algériens d'adhé-

rer à la campagne de vaccination contre la Covid-19». «L'influence des footballeurs de l'équipe nationale, il faut faire jouer tout ça. Il faut aussi que les gens s'expriment dans des débats, sur les chaînes TV publique et privées, dans la presse, etc. Lancer une offensive médiatique sans précédent», a-t-il argumenté. Selon l'invité de la rédaction, il faut «essayer de prévoir aussi des endroits dédiés à la vaccination. De vrais vaccinoriums. Dans l'Algérois, il aurait été préférable d'en faire un grand central, à la Safex. Dans l'Ouest, dans telle ou telle salle de sport, et un à l'Est du pays».

Sur une question à propos de la mise en place du pass sanitaire pour accéder aux stades, il a affirmé que les «gens qui ont eu peur du Covid-19, se sont fait vacciner, mais les trois quart de la population ne croit pas à la vaccination». Pour lui, c'est cette portion de la population qu'il «faut convaincre et persuader, voire persuader de force».

Djamila Sai

### POLITIQUE

### CNDH

## La centralité de la paix dans le monde, un principe de la politique extérieure de l'Algérie

La foi en la centralité de la paix dans les relations internationales «constitue l'un des principes fondamentaux de la politique extérieure de l'Etat algérien, qui n'a cessé d'œuvrer pour que la paix règne dans le monde», a affirmé avant-hier le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

«Convaincue de l'importance de la paix dans le monde, l'Algérie ne cesse de souligner que le développement et le respect des droits de l'Homme sont le socle de la paix et un rempart contre la violence et le terrorisme», a ajouté le CNDH dans un communiqué rendu public avant-hier, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la paix.

Pour le CNDH, un plan de la paix implique que chaque personne, et non seulement celle vivant dans des zones de conflit, puisse mener une vie paisible et décente, loin des violences et de l'insécurité. Estimant, dans ce sens, que «le développement inclusif contribue au traitement des facteurs sous-jacents des conflits violents et de l'insécurité», le Conseil soutient que «l'Algérie adopte cette vision, notamment pour ce qui est de la situation dans son environnement immédiat, autrement dit le Sahel».

«Pour l'Algérie, la réalisation du développement au niveau local est la clé pour résoudre les crises, les conflits et d'autres phénomènes tels que l'immigration clandestine», soutient le CNDH.

La même instance rappelle que le 16<sup>e</sup> objectif du développement durable (ODD 2020-2030) encourage l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes où nul n'est marginalisé aux fins de développement durable, la garantie de l'accès de tous à la Justice et la mise en place d'institutions efficaces, comptables et inclusives. En outre, le CNDH a affirmé que l'éradication de la pauvreté et la réalisation du développement durable ne sauraient être atteints sans le traitement des conflits et de l'insécurité, mettant en avant «le fossé qui ne cesse de se creuser dans les concrétisations des Objectifs du millénaire entre les pays affectés par des niveaux élevés de violence et les autres pays en développement».

A ce propos, il a évoqué la déclaration de la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, le 31 août dernier sur la sécurité humaine, et qui souligne que «le développement, l'éradication de la pauvreté et davantage d'équité sociale, sont liés, de manière croissante, à la résolution des conflits et à l'édification de la paix et de l'Etat».

Manel Z.

## Le Plan d'action du Gouvernement (PAG) au Conseil de la Nation Plaidoyer pour des mesures urgentes en vue d'organiser une véritable transition économique

Des membres du Conseil de la Nation ont mis en avant, lors de la séance consacrée au débat du Plan d'action du Gouvernement, la nécessité de prendre des mesures urgentes en vue, ont-ils dit, d'organiser une véritable transition économique.

Insistant, au passage, sur l'impératif d'améliorer le pouvoir d'achat du citoyen, de réviser l'échelle des salaires dans la Fonction publique de façon équitable, et d'encourager le responsable gestionnaire à prendre l'initiative, tout en mettant en place une loi relative à la protection des énergies gérantes intègres.

D'autres sénateurs ont, pour leur part, souligné la nécessité d'encourager la production nationale et réduire les exportations en résistant, ont-ils indiqué, aux lobbies d'importation et au marché noir et en les poussant à se tourner vers la création de projets de production locale. Appelant, au passage, à la levée du gel sur les projets de développement et à la récupération de certaines grandes entreprises publiques, qui connaissent une situation fragile, ainsi qu'à l'arrêt des campagnes pour mettre fin aux fonctions et nommer des cadres des grandes entreprises, ce qui, selon ces derniers, menace leur stabilité.

Les intervenants ont, en outre, insisté sur la nécessité d'éclaircir davantage le volet financier, notamment au vu des difficultés financières que traverse le pays, et de fixer les délais de mise en œuvre du Plan d'action sur le terrain tout en veillant à accélérer l'adaptation des textes juridiques y afférent.

«Ce Plan d'action manque de chiffres et données exacts, en ce sens qu'il ne détaille pas les ressources financières ni les délais



■ Le financement et la compétence sont deux conditions nécessaires pour assurer la concrétisation du Plan dont les échéances et les ressources financières pour la réalisation ne sont pas fixées. (Photo : DR)

nécessaires à sa réalisation, deux éléments essentiels pour garantir la concrétisation des projets qu'il prévoit», ont-ils fait remarquer, non sans relever l'absence d'exactitude dans les délais de réalisation.

Estimant que le financement et la compétence sont deux conditions nécessaires pour assurer la concrétisation du Plan dont les échéances et les ressources financières pour la réalisation ne sont pas fixées, ces mêmes membres du Conseil de la Nation ont, à l'occasion, appelé à préciser les outils de financement de chaque projet et à clarifier le calendrier de mise en œuvre de cet «ambitieux» Plan d'action du Gouvernement et les sources financières qui permettront sa mise en œuvre progressive.

Auparavant, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a indiqué que le Gouvernement, tend, à travers son Plan d'action, à mettre en place de nouveaux fondements permettant de concrétiser un développement global et durable,

loin de l'économie de rente qui fait que les recettes du pays et son budget restent tributaires des fluctuations des cours du pétrole. «Le Gouvernement s'attèle à la mise en place de nouveaux fondements de relance économique à travers des réformes profondes des systèmes financier et bancaire, en ce sens qu'il sera procédé à la révision des mécanismes et conditions d'octroi des crédits, loin des pratiques de favoritisme prévalant anciennement», a-t-il dit devant les membres du Conseil de la Nation (Sénat).

Il s'agit aussi pour le Gouvernement, a poursuivi Aïmene Benabderrahmane, d'œuvrer à l'amélioration du climat des affaires, étant le principal catalyseur de la relance économique. Soulignant, au passage, la nécessité d'éradiquer l'économie parallèle et d'édifier une économie basée sur la connaissance, à travers le soutien des micro-entreprises et des start-ups.

Réitérant l'engagement du Gouvernement à hisser le pouvoir

d'achat du citoyen et concrétiser son droit d'accéder à un logement convenable disposant de toutes les commodités, le Premier ministre a, à l'occasion, fait cas du parachèvement de plus de 13.000 projets de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), d'électricité et du gaz ayant profité à 1.043 communes. Adopté le 30 août dernier par le Conseil des ministres et, jeudi dernier à l'Assemblée populaire nationale (APN), ce Plan d'action, axé, essentiellement sur l'engagement de réformes structurelles destinées à relancer l'économie nationale et moderniser le système bancaire et financier est, rappelle-t-on, composé de cinq chapitres, à savoir la consolidation de l'État de droit et la rénovation de la gouvernance, la relance et le renouveau économiques, le développement humain et une politique sociale renforcée, une politique étrangère dynamique et proactive, ainsi que le renforcement de la sécurité et de la défense nationale.

Rabah Mokhtari

### PRODUCTION

### ANADE

#### Les jeunes porteurs de projets invités à se lancer dans la production des affaires scolaire

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a appelé les jeunes porteurs d'idées et de projets à investir dans la production des articles scolaires, a indiqué, avant-hier dans un communiqué, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises. Le ministre délégué a précisé que l'ANADE a recensé quelque 120 micro-entreprises exerçant dans le cadre de l'activité de production des articles et fournitures scolaires, soulignant que le nombre n'est pas suffisant pour couvrir les besoins du marché national. Dans le cadre de l'approche économique entreprise par l'ANADE notamment au volet lié à la création et à l'extension des micro-entreprises en fonction des besoins du marché, le ministre délégué a indiqué que ces micro-entreprises de par «leur importance demeurent insuffisantes pour couvrir les besoins du marché national et réduire la facture d'importations des articles scolaires». A cet effet, l'ANADE lance un appel aux jeunes porteurs d'idées et de projets pour investir dans ce domaine et «assurer des produits de qualité et, partant, réaliser l'autosuffisance et passer à l'exportation», conclut le communiqué. Par ailleurs, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a donné mardi passé des instructions fermes pour contrôler les marchands de fournitures scolaires et veiller à ce que les prix des articles soient adaptés au pouvoir d'achat des citoyens. Ces instructions ont été données selon un communiqué du ministère, lors d'une réunion de coordination avec les directeurs du commerce de wilaya et régionaux qu'il a présidée par visioconférence et était consacrée au suivi de l'application des mesures relatives à l'intensification des contrôles au niveau des marchés et à l'affichage des prix.

A cette occasion, les directeurs du Commerce ont présenté le bilan des infractions enregistrées et des interventions effectuées par les agents de contrôle sur le terrain, notamment en matière de lutte contre la spéculation et le monopole sur les produits de large consommation, a ajouté le communiqué.

En revanche, les prix des affaires scolaires ont connu cette année une augmentation estimée à 20%. Vacances, fêtes d'été et rentrée scolaire, tant de dépenses qui pèsent lourd sur le budget de la famille et qui génèrent un bon moment de stress aux parents. S'agissant le prix des sacs à dos scolaires, il oscille entre 1.700 DA et 3.500 DA, alors que certains partent jusqu'à 9.500 DA. Cette déférence dans les prix dépend de la qualité, le pays d'importation ainsi que la marque. Quant aux prix des tabliers scolaires, ils varient entre 700 et 1.300 DA. Par ailleurs, le prix des cahiers va, selon le nombre des pages, de 50 DA, jusqu'à 200 DA pour d'autres plus volumineux. Tandis que les trousseaux sont exposés de 300 à 700 DA. On a aussi les crayons de couleur dont le prix est de 60 DA. Pour une qualité plus ou moins acceptable, ça atteint 400 DA.

Manel Z.

### Changements climatiques et risques majeurs

## Une nouvelle stratégie prévoyante se prépare

Le Délégué chargé des risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, Abdelhamid Afrah, a déclaré hier sur les ondes de la Radio nationale l'engagement de l'Algérie dans une nouvelle stratégie nationale dynamique pour faire face aux dangers potentiels que pèsent le changement climatique mondial et les catastrophes climatiques qui peuvent en découler sur la sécurité et la stabilité du pays. «Dès la semaine prochaine, une révision de la loi relative aux catastrophes naturelles et aux plans de prévention sera lancée à travers une large consultation avec des partenaires stratégiques au cours de laquelle des experts et représentants de la société civile y participeront». C'est ce qu'a affirmé le chargé des risques majeurs au ministère de l'Intérieur lors de son passage à l'émission «L'invité du matin».

Abdelhamid Afrah a souligné que «l'Algérie est dans un grand besoin et une urgence absolue de passer à l'idée de gérer les catastrophes naturelles, ce qui permettra dans un proche avenir d'avoir une meilleure anticipation et une gestion plus fiable et beaucoup plus éf-

ficace des catastrophes naturelles qui peuvent surgir à cause des changements climatiques et les perspectives pas vraiment positives sur l'humanité».

«C'est dans cette optique que nous devrions adopter le cadre d'action Sendai des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe naturelle au pays», explique le chargé des questions des risques majeurs au ministère de l'Intérieur.

Dans l'émission «L'invité du matin» de la Radio nationale, Abdelhamid Afrah a expliqué que la loi relative aux catastrophes naturelles et sa gestion dans le cadre du développement durable édictée en 2004 n'a pas encore été mise en œuvre faute de définition des responsabilités, des objectifs et des délais de mise en œuvre.

«Ce retard flagrant dans le traitement des risques majeurs devra être rapidement rattrapé», suggéra le représentant de la tutelle. À cet égard, Abdelhamid Afrah a déclaré que «la loi régissant les risques majeurs publiée en 2004 identifie dix risques majeurs, dont l'un comprend cinq risques liés aux changements climatiques.

Cependant, la loi n'a pas été appliquée car elle ne précisait pas les responsabilités, et à quel moment les Plans devaient être mis en œuvre, en plus de ne pas préciser les objectifs stratégiques, car ils sont qualitatifs et non quantitatifs», note-t-il.

Il a souligné que «les perturbations météorologiques sévères, qui ne sont que le résultat des changements climatiques mondiaux, s'intensifieront à l'avenir et que leur fréquence augmentera, qu'il s'agisse d'inondations, d'incendies, de vagues de chaleur ou de froid, il est donc impératif de s'adapter à ce qui se passe maintenant et ce qui s'en vient avec des Plans pratiques». Aussi, il a souligné la nécessité d'une transition rapide de la «gestion de la catastrophe à la gestion du danger», entre autres catastrophe par la pro-activité, l'alerte précoce, la prévision et la prévention.

Selon l'invité de la Radio nationale, l'actuelle stratégie nationale de réduction des risques d'inondation a identifié 865 zones menacées d'inondation connues pour leur superficie, leur niveau d'inondation potentiel et la qualité du sol».

Sofiane Abi

**INFO EXPRESS**

**Accidents de la route  
52 morts et 1.585 blessés en une semaine**

Cinquante-deux (52) personnes ont trouvé la mort et 1.585 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs régions du pays durant la période allant du 12 au 18 septembre, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Naâma avec 13 morts et 13 blessés suite à trois (3) accidents survenus dans cette wilaya. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour éteindre 1.607 incendies urbains, industriels et autres.

**Médias  
La Radio algérienne organise une rencontre sur l'officialisation de la Journée nationale de l'imam**

La Radio algérienne, représentée par Radio Coran, a organisé, hier, au club culturel Aïssa Messaoudi à partir de 09h00, une rencontre intitulée « Officialisation de la Journée nationale de l'imam, une reconnaissance de son statut et de son rôle dans la valorisation des futures générations ». La rencontre a été animée par une pléiade d'enseignants qui sont intervenus sur le Prophète (QSSL), l'imam est un modèle ; l'imam et son rôle dans la société ; signification de la Journée nationale de l'imam ; l'imam, son rôle, ses objectifs et le thème valoriser la place de l'imam, c'est valoriser les futures générations. En plus de cette rencontre, des *madih dini* en l'honneur de l'imam et de l'Algérie ont été donnés par Abdellah Bendada. Il faut savoir que l'imam jouit d'un statut prépondérant dans la société algérienne. Il est le modèle et l'image de la foi.

**Climat**

**L'Algérie enregistre 12 nouveaux records de température en août dernier**

**Douze (12) nouveaux records nationaux de température, allant de 44 à 48 degrés Celsius, ont été relevés durant la période du 9 au 15 août dernier, au nord du pays, a indiqué l'Office national de météorologie (ONM).**

Pour l'année 2021, une vague de chaleur intense a sévi pendant une semaine au nord de l'Algérie durant la période du 9 au 15 août où l'on a enregistré 12 nouveaux records nationaux de température maximale, a indiqué à l'APS, M. Salah Sahabi-Abed, directeur de l'exploitation météorologique et de la climatologie à l'ONM. Il a précisé que ces nouveaux records ont concerné El-Tarf avec +49.1 degrés Celsius, Bejaïa (+48.4), Chlef (+48.0), Relizane (+47.8), Guelma (+47.7), Tizi-Ouzou (+47.4), Annaba (+47.0), Miliana (+46.8), Maghnia (+46.1), Mascara (+45.8), Sidi Bel-Abbès (+45.6) et Saïda (+44.1). Il a fait savoir que «la vague de chaleur



observée cette année a plutôt intéressé les wilayas du nord de l'Algérie, contrairement à l'année 2018 où elle a concerné les wilayas du Sud». Considérant ce phénomène comme «l'une des caractéristiques du dérèglement climatique dont les effets demeurent parfois imprévus, M. Sahabi Abed, également expert de l'Organisation mondiale de la météorologie, et membre de la commission de la météo, du climat, de l'eau, et des services et applications environnementaux associés (SER-

COM), a rappelé que «le réseau d'observation de l'ONM a enregistré durant la seule période du 5 au 6 juillet 2018 cinq (5) nouveaux records de température maximale absolue relevées sur cinq wilayas». Il a indiqué que «durant cette période il a été enregistré +49.7 °C à El-Oued, +49.5 °C à Touggourt, +47.4 °C à Ghardaïa et + 44.8 °C à Bechar, et +51.3 °C à Ouargla, ce qui est «un record pour l'Algérie et pour tout le continent africain».

**Algérie**

**23.000 doctorants en quête d'emploi**

La question des docteurs-chômeurs a été à nouveau soulevée ce mardi 21 septembre. En effet, Boualem Saidani, le directeur général des enseignements et de la formation supérieures au ministère de l'Enseignement supérieur, a révélé que 23.000 diplômés de doctorats sont actuellement sur le marché du travail et attendent un poste d'emploi. «Depuis quelques années, nous mettons chaque année sur le marché 5.000 nouveaux docteurs», a fait savoir M.



Saidani dans l'émission « Invité de la Rédaction » de la radio chaîne 3. « Les seules débouchés qui sont offerts aux titulaires des diplômes de doctorats, c'est au niveau du secteur de l'enseignement supérieur, en

qualité d'enseignant-chercheur ou de chercheur permanent », a-t-il indiqué. Pour le directeur général des enseignements et de la formation supérieures au ministère de l'Enseignement supérieur, cela est « en contradiction totale avec les normes universelles où en principe, on devrait avoir entre 70 à 80% qui sont dédiés aux autres secteurs, et 20 à 25% qui sont recrutés au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ».

**INFO EXPRESS**

**Tipaza-intempéries  
Réouverture de l'autoroute Bou-Ismaïl-Zéralda**

Le tronçon autoroutier Bou Ismaïl (Tipasa)- Zéralda (Alger) a été rouvert à la circulation après sa fermeture provisoire dans la matinée de mardi, en raison des intempéries ayant affecté l'axe reliant Fouka à Douaouda, ont annoncé les services de la wilaya de Tipasa. Selon un communiqué de la cellule de communication de la wilaya, l'intervention des services conjoints des directions des ressources en eau, de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), des travaux publics et de l'entreprise Nadhafa Tipasa, a permis de dégager les regards obstrués suite aux fortes pluies enregistrés dans la matinée au niveau de l'axe de l'autoroute reliant Fouka à Douaouda.

L'autoroute Bou Ismaïl (Tipasa)- Zéralda (Alger) est restée fermée à la circulation de 10h00 jusqu'à l'achèvement de l'opération de pompage des eaux et de dégagement des regards obstrués.

Dans une déclaration précédente à l'APS, le directeur des travaux publics, Mohamed Bouazgui a indiqué qu'il a été décidé de fermer provisoirement cet axe autoroutier à 10h, suite à l'obstruction des regards s'y trouvant, par des déchets charriés à partir des terres agricoles avoisinantes et l'accumulation d'ordures. Les usagers de cette autoroute, ont été déviés vers l'échangeur Est de la ville de Bou Ismaïl, pour bifurquer sur la RN11, en passant par Fouka marine, puis Douaouda marine, avant de rejoindre de nouveau l'autoroute de Zéralda pour ceux qui se dirigent vers Alger, ou prendre la voie express de Khemisti, pour ceux qui veulent rejoindre Tipasa.

**SOS**

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 06 74 48 82 94**

**Demande d'aide financière**

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

**MOB : 05 59 31 19 67.**

**Demande d'aide financière**

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**

## Lamamra à CNN

### «Nous ne soutenons aucune partie en Libye à l'exception du peuple libyen»



Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«C'est faux, l'Algérie ne soutient aucune partie en Libye, à l'exception du peuple libyen lui-même», a déclaré le chef de la diplomatie algérienne au cours d'une interview accordée à CNN International, en marge de sa participation à la 76<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU.

«S'il y a un pays dans la région qui est à équidistance de tous les (protagonistes) en Libye, c'est précisément l'Algérie, donc j'estime que cela doit être corrigé», a-t-il affirmé en réponse à une question sur des allégations contre l'Algérie, selon lesquelles Alger ne serait pas un «intermédiaire honnête» dans le processus de règlement de la crise en Libye car soutenant une partie opposée aux autorités actuelles.

L'Algérie a réussi à convaincre les pays voisins de la Libye de la priorité que représente le départ des mercenaires et des terroristes de Libye sans provoquer de troubles dans la région.

«Nous avons organisé dernièrement une rencontre regroupant les pays voisins de la Libye et je pense que cette rencontre a été un succès. Nous avons réussi à créer un consensus parmi ces pays quant à l'importance du départ des mercenaires et des

**«L'Algérie est à équidistance des belligérants en Libye et ne soutient aucune partie, à l'exception du peuple libyen», a déclaré le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.**

terroristes (mais) sans déstabiliser les pays de la région», a rappelé à ce titre le ministre.

Et d'ajouter : «Nous restons aux côtés du peuple, des autorités et du gouvernement libyens et nous ferons tout ce qui est possible pour que les élections (législatives et prési-

dentielles prévues en décembre prochain) se tiennent dans les délais afin d'assurer la démocratisation de la Libye (...) et pour que ce pays retrouve sa place dans la région comme un acteur clé».

Le ministre des Affaires étrangères a signalé, par ailleurs, que l'Algé-

rie «est (aussi) un acteur clé dans la région du Sahel». L'Algérie, dira-t-il, «est actuellement en train de mener une médiation entre le Mali et des groupes rebelles».

«Elle est également en train de construire de bonnes relations de voisinage au Sahel en faisant la promotion de la réconciliation nationale avec un certain nombre de pays de la région», a-t-il également expliqué.

Agence

## Les «mensonges» et la «manipulation» de l'ambassadeur du Maroc dénoncés à Genève

L'envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar Belani a pointé les «mensonges» et la «manipulation grossière» de l'ambassadeur du Maroc à Genève après ses propos au sujet d'une prétendue «présence d'instructeurs du Hezbollah dans les camps de réfugiés à Tindouf». «L'étoffe de certains diplomates marocains est un tissu de mensonges qu'ils tricotent inlassablement, notamment lorsqu'ils sont acculés par les appels pressants émanant des groupes de soutien à la cause juste du peuple du Sahara occidental», a déclaré Amar Belani à l'APS en réaction à une

lettre adressée, le 14 septembre courant, par l'ambassadeur du Maroc à la 48<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme à Genève. «L'ambassadeur marocain (Omar Zniber NDLR), tout comme son prédécesseur, sont des stakhanovistes de la manipulation grossière. Ils sont passés maîtres dans l'art de recycler les mensonges éhontés de leur ministre qui avait inventé de toutes pièces, en mai 2018, la fable grotesque des instructeurs du Hezbollah, celle-ci avait été déconstruite et démentie dans les faits», affirme le diplomate algérien. L'on se souvient que le royaume du Maroc était à la recherche d'un

prétexte, pour annoncer la rupture des relations diplomatiques avec un pays du Moyen-Orient et engranger ainsi des dividendes auprès de certains partenaires régionaux et extrarégionaux», signale-t-il. «Tout ceci pour dire que la corde du mensonge est courte, que les propos de l'ambassadeur marocain sont sans intérêt et que la mobilisation à Genève va prendre de l'ampleur pour dénoncer la répression, les violations méthodiques et délibérées des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental», a conclu Amar Belani.

Agence

## Sahara occidental

### Le Polisario dément les contrevérités du Maroc sur les élections sommaires dans les territoires occupés

Le représentant du Front Polisario aux Nations unies, responsable de la coordination avec la Minurso, Sidi Mohammed Ammar, a démenti les contrevérités du Maroc concernant les élections sommaires tenues récemment dans les régions sahraouies occupées, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Dans une lettre envoyée au Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, M. Mohamed Ammar a relevé les contrevérités contenues dans le message du délégué du Maroc auprès des Nations unies concernant les élections tenues par son pays dans les territoires sahraouis soumis à son occupation illégale, affirmant qu'elles visaient à imposer la politique du fait accompli. «Comme à l'accoutumée, l'Etat d'occupation marocaine a employé en vue de mettre en œuvre sa mascarade électorale dans les territoires occupés du Sahara occidental de grands nombres de colons marocains qui se sont déplacés illégalement dans le territoire depuis le début de l'occupation le 31 octobre 1975, ce qui est une violation flagrante des règles élémentaires du Droit humanitaire international et des décisions y afférentes des Nations unies».

Il a estimé que «les taux de participations élevés» mentionnés dans ladite lettre sont de pures af-

fabulations et un écran de fumée dans l'intention de dissimuler la forte abstention du peuple sahraoui dans les régions occupées du Sahara occidental.

Il a souligné que les autorités d'occupation marocaines ont annoncé plus de 9.000 bulletins nuls dans la ville de Laayoune car ces bulletins de vote portent les mentions «Oui pour l'Indépendance. Vive la République sahraouie».

Le diplomate sahraoui s'est dit vivement étonné comment les Sahraouis dans les régions occupées soutiennent-ils ses politiques expansionnistes, comme le prétend le Maroc, s'interrogeant sur le pourquoi du rejet par l'occupant du référendum d'autodétermination sous la supervision des Nations unies et qui l'a approuvé officiellement et s'est engagé même à en respecter l'issue.

Pour le diplomate : «la réponse est simple, à savoir que l'Etat d'occupation marocaine est non seulement connu pour sa nature non-démocratique et despotique, mais pour son recul continu face à ses engagements et devoirs internationaux».

Le représentant du Front Polisario à l'ONU a affirmé que le peuple sahraoui demeure encore privé de ses droits fondamentaux, notamment son droit imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance.

Agence

## Soudan

### Tentative de coup d'Etat manquée

Une tentative de coup d'Etat manquée a eu lieu au Soudan tôt mardi passé, ont rapporté les médias d'Etat sans identifier les auteurs du complot. Il y a eu une tentative de coup d'Etat manquée, le peuple doit y faire face, ont rapporté les médias d'Etat. Une source gouvernementale a également confirmé les informations selon lesquelles les auteurs du complot avaient tenté de prendre le contrôle du bâtiment des médias d'Etat, mais «ils ont échoué». Par ailleurs, une source militaire haut placée a déclaré qu'un groupe d'officiers était «impliqué dans la tentative» mais qu'il avait été «immédiatement suspendu». Mardi, la circulation dans le centre de Khartoum semblait fluide, y compris autour du quartier général de l'armée. Les ser-

vices de sécurité soudanais ont toutefois bloqué le principal pont reliant Khartoum à sa ville jumelle d'Omdourman, de l'autre côté du Nil. La tentative de coup d'Etat visait le gouvernement de transition soudanais mis en place après l'éviction en mars 2019 du président Omar el-Béchir, renversé après 30 ans de règne sans partage. Le Soudan connaît depuis une transition fragile caractérisée par des difficultés économiques et de profondes divisions politiques. Ces derniers mois, le gouvernement a entrepris une série de réformes économiques difficiles pour pouvoir bénéficier d'un programme d'allègement de la dette du Fonds monétaire international (FMI).

Agence

# contribution

Action du gouvernement

## Afin d'éviter les erreurs du passé, et conduire le pays à l'impasse

Or, combien de fois nous n'avons pas attiré l'attention depuis de longues années sur les dérives de la politique économique mais avons-nous été écoutés ? (voir [www.google.com](http://www.google.com) 1980/2021). Je souhaite que nos responsables évitent six mythes qui ont conduit le pays à la situation actuelle, malgré ses importantes potentialités

1.- Premier mythe à éviter, prévoir un développement sans bonne gouvernance. Les scandales financiers mis en plein jour, ayant existé par le passé mais de moindres dimensions, relatés ces dernières années montrent clairement que certains dirigeants n'étaient pas mus par les intérêts supérieurs du pays. Or, sans un retour à la confiance et la moralité des dirigeants, cette société anémique comme l'a mis en relief le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun, il est illusoire de parler de développement et d'un Front intérieur poudrant indispensable en faveur des réformes qui seront douloureuses à court terme mais porteuses d'espoir à moyen terme. L'annonce de l'amélioration de la balance commerciale, pour 2021 ne relèvent pas d'une bonne gestion mais de la réduction drastique des importations qui ont paralysé bon nombre de secteurs. C'est comme dans un ménage où la réduction de la nourriture entraîne des maladies mais cette fois sur le corps social. Le taux de croissance du produit intérieur brut PIB dépend fondamentalement via la dépense publique de l'évolution du cours des hydrocarbures, le taux d'intégration des entreprises publiques et privées ne dépassant pas les 15%, plus de 95% étant des entreprises unipersonnelles ou de petites SRL peu innovantes, qui détermine à la fois le taux de croissance, le taux d'emploi et les réserves de change. Les 2,9 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures pour les huit premiers mois, 2021, annoncés par le ministère du Commerce ne doivent pas faire illusion, 70/80% étant des dérivées d'hydrocarbures ou des produits semi-bruts, les produits manufacturés et les produits alimentaires représentant environ 600 millions de dollars et devant pour avoir la balance devises nettes pour l'Algérie, soustraire les matières premières importées en devises et les exonérations fiscales. L'Algérie ne peut continuer à fonctionner sur la base d'un cours supérieur à 100 dollars le baril, où selon le FMI le cours budgétaire inscrit dans les différentes lois de finances tantôt 30 ou 40 dollars étant un artifice comptable, le prix d'équilibre était estimé de 104,6 dollars en 2019 et à plus de 110 dollars pour les lois de Finances 2020/2021. Les tensions sociales, tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions et transferts sociaux représentant 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, mais mal gérés et mal ciblés.

2.-Deuxième mythe : création de millions d'emplois sans réformes ni rigueur budgétaire. A la lumière des don-

**→ En ces moments de hautes tensions géostratégiques, financières et sociales, avec la hausse du taux de chômage et de l'inflation en 2021 que l'on ne combat pas avec des slogans ou des décrets, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques, il devient impérieux d'éviter les errements du passé par le pilotage à vue sans objectifs stratégiques. Du fait de la mentalité rentière de certains responsables, face aux nouveaux enjeux mondiaux et aux tensions internes budgétaires et sociales, s'impose un discours de vérité, loin de la démagogie.**

nées officielles on constate un gaspillage important des ressources financières. Selon le rapport du Premier ministre en date du 01 janvier 2021, repris par l'APS, durant les 30 dernières années, l'assainissement des entreprises publiques a nécessité environ 25 milliards de dollars dont plus de 80% sont revenus à la case départ, entre 2005/2020, la réévaluation des projets a coûté plus de 8.900 milliards de dinars, soit au cours moyen de 130 dinars un dollar le montant faramineux de 68,5 milliards de dollars, chiffre avancé par le Premier ministre, ministre des Finances, qui répondait aux questions des députés de l'APN dans le cadre du débat du Plan d'action démontrant une non-maitrise dans la conduite des projets : mauvaise gestion et corruption En 2021 directement et indirectement les exportations 98% des entrées en devises sont représentées par les hydrocarbures et ses dérivées, montrant que le blocage est d'ordre systémique. Le déficit budgétaire qui selon la LF2021, serait de 21,75 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar, cotation au moment de l'élaboration de cette loi, et un déficit global du trésor prévu de 28,26 milliards de dollars.

La croissance a été négative d'au moins 5/6% en 2020 et les prévisions de 2021 se calculent par rapport à la période précédente, un taux de croissance négatif en To par rapport à un taux de croissance positif en T1 donne une croissance cumulée faible environ entre 0 et 1% en termes réels en 2021.

En ce mois de septembre 2021, nous avons un tissu productif interne privé et public, peu performant, le taux d'intégration ne dépassant pas 15% où selon l'ONS plus de 80% du tissu économique est constitué d'unités personnelles ou de petites SARL peu innovantes. Il est utopique de créer en 2021, comme, annoncé, le 12/01/2021 au Forum Ech Chaab par un Ministre Délégué auprès du Premier ministre, entre 1 et 2 millions d'entreprises par décrets, soit pour dix emplois par entreprises la création entre 10 et 20 millions d'emplois alors que la majorité des entreprises existantes sont en sous activité et qu'un projet PMI/PME pour sa maturation et sa rentabilité, répondant aux normes couts/qualité, dans le cadre concurrentiel nécessitant au minimum deux/trois années et pour les grands projets 5/7 ans. Et se pose cette question avec quel financement relancer les entreprises actuelles et impulser de nouveaux projets sans puiser dans les réserves de change si on ex-

clut l'endettement extérieur.

3.-Troisième mythe des solutions purement monétaristes, comme la solution miracle de la dévaluation du dinar pour dynamiser les exportations hors hydrocarbures. Pour faire face aux tensions financières, vision purement monétariste, source d'inflation en cas de non création de valeur ajoutée, nous assistons à une dévaluation accélérée qui ne dit pas son nom de la cotation du dinar officiel du dinar où le 21 septembre 2021, un dollar s'échange à plus de 136 dinars. L'inflation sera de longue durée dans la mesure où la loi de finances 2021 prévoit, pour 2022, 149,32 DA pour 1 USD et pour 2023 l'on verrait donc la dévaluation de la monnaie nationale se poursuivre avec 156,72 dinars pour un dollar ce qui rend sceptiques les investisseurs créateurs de valeur ajoutée à moyen terme, face tant à l'instabilité juridique que monétaire, spéculer étant plus rentable que réaliser un projet.

La dépréciation du dinar par rapport au dollar et l'euro a pour but essentiel de combler artificiellement le déficit budgétaire, non articulé à un véritable plan de relance économique et donc assimilable à un impôt indirect que supporteront les consommateurs algériens. Cette cotation du dinar est donc fortement corrélée au niveau de production et productivité et dans une économie rentière aux réserves de change qui ont évolué du 01 janvier 2014 à 194 milliards, selon le plan d'action du gouvernement ayant clôturé à 48 milliards de dollars au 31/12/2020 et à environ 44 entre avril/mai 2021. Dans ce cadre, il s'agira d'éviter d'appliquer des schémas de pays développés comme le financement non conventionnel 16 milliards de dollars prévus en 2021, où les recettes keynésiennes de relance de la demande globale applicables à une économie productive structurée, alors que l'Algérie souffre de rigidités structurelles et de la faiblesse de l'offre.

4.-Quatrième mythe, l'intégration de la sphère informelle par des mesures bureaucratiques. Cette sphère, contrôlant plus de 50% de l'activité économique, où selon la Banque d'Algérie entre 2019/2020, la masse monétaire en dehors du circuit bancaire, a atteint 6140,7 milliards de dinars, soit une hausse de 12,93% par rapport à 2019, le président de la république en mars 2021 ayant annoncé entre 6000/ 10.000 milliards de dinars, entre 33 et 47% du

PIB, ayant dénoncé le manque d'informations fiables qui faussent toute prévision. Faute de la compréhension du fonctionnement de la société, l'on croit combattre par des actions bureaucratiques, expliquant tous les résultats mitigés de cette intégration. Ainsi, malgré tout un tapage publicitaire, l'argent capté à travers la finance islamique selon les données du Premier ministre devant le Parlement pour un montant dérisoire de 10 milliards de dinars, une soit rapporté à 6140 milliards de dollars donnant 0,16% ( voir le poids de la sphère informelle et ses incidences géostratégiques au Maghreb étude du professeur Abderrahmane Mebtoul réalisée pour l'institut français des relations internationales IFRI-Paris décembre 2013 et revue stratégie du Ministère de la défense nationale IMDEP octobre 2019).

5. Cinquième mythe, le développement des start-up et de la privatisation comme facteur de développement, sans visions stratégique. L'expérience des pays développés montre que la rentabilité des start-up est fonction d'institutions et d'entreprises performantes. Evitons de renouveler les expériences négatives de l'ANSEJ que selon un rapport officiel 2020, plus de 70% des projets, des jeunes promoteurs, sont en difficultés ou en faillite, ne pouvant pas rembourser les emprunts bancaires. Comme le développement des start-up nécessitent un fort débit d'internet qui fait cruellement défaut et leur succès dépend de la 5G afin de maîtriser de l'intelligence artificielle, non encore mise en place. Concernant la privatisation sans réformes structurelles même partielle via la Bourse d'Alger peut, conduire au bradage du patrimoine national où le constat est l'absence de titres de propriétés clairs, des comptabilités défectueuses, des sureffectifs, des banques qui croulent sous le poids des créances douteuses et le déficit structurel de la majorité des entreprises publiques processus. Elle ne peut intervenir avec succès que si elle s'insère dans le cadre d'une cohérence et visibilité de la politique socio-économique globale, que si elle s'accompagne d'un univers concurrentiel et un dialogue soutenu entre les partenaires sociaux. C'est un acte éminemment politique et non technique ne devant pas confondre privatisation et démonopolisation, qui est l'encouragement d'investisseurs privés nouveaux ou le partenariat public privé PPP s'appliquant surtout aux infrastructures, où l'Etat reste le maître d'œuvre.

6.-Sixième mythe, l'exportation des matières premières brutes comme facteur de développement. La filière mines à travers toute l'arbre généalogique est contrôlée au niveau mondial par quelques firmes avec d'importantes restructurations ces dernières années.

Professeur des universités  
Expert international  
D' Abderrahmane Mebtoul

## INFO EXPRESS

Relizane

### Profitant de la rentrée scolaire, les marchés informels prolifèrent

Les marchés illicites de commerce sont en train de prendre des proportions alarmantes à la commune de Oued Rhiou. Des centaines de vendeurs informels squattent les espaces de la chaussée et des trottoirs au niveau des boulevards. Des marchands de fruits, vendeurs de chaussettes, fournitures scolaires, vêtements, camionnettes proposant des légumes, sont présents de partout, étalant leurs marchandises sur les trottoirs ou sur des étals métalliques de fortune, au niveau des principales artères. Malgré les multiples saisies qui ont été opérées lors des différentes descentes de la police, le phénomène persiste encore. Les gens se bousculent devant ces vendeurs qui squattent quotidiennement les trottoirs, «En hiver, la chaussée devient glissante, et encore plus avec les ordures que laissent derrière eux les vendeurs de légumes, sans parler des odeurs nauséabondes et de leurs corollaires, les moustiques et autres bestioles nuisibles», déclarent les habitants de ces cités. Ainsi, la circulation automobile au niveau de ces lieux connaît des perturbations, avec tous les dangers que cela entraîne pour les piétons. Par ailleurs, les commerçants légaux ne cessent de se plaindre de cette situation, qui les pénalise en créant une concurrence déloyale, car, selon eux, du fait que les vendeurs à la sauvette ne payent pas d'impôts, proposant des produits bas de gamme ou contrefaits à moindre prix.

N.Malik

Batna

## L'école numérique Abderrahmane El Akhdari réalise un bond qualitatif

La directrice de l'école, Fadila Dahmane a souligné à l'APS que les effets du recours à la numérisation dans l'enseignement sont «palpables à travers les résultats obtenus par les élèves, notamment ceux de la 5ème année primaire, où le taux de réussite a été de 100%, tandis que le passage d'une classe à une autre pour le reste des scolarisés a été assuré avec d'excellents moyennes». Et d'ajouter : «Nous pouvons confirmer avec fierté que l'école Abderrahmane El Akhdari, en tant que modèle d'école numérique en Algérie, a gagné le pari, relevé le défi, et prouvé ses capacités sur le terrain».

Mme Dahmane a relevé que les enseignants et les élèves de l'école, où l'expérience a été lancée le 21 octobre 2020, reprennent les cours aujourd'hui alors qu'ils maîtrisent l'utilisation des tableaux interactifs et des tablettes et sont tout à fait prêts à accéder à la deuxième étape (connexion au réseau) après le grand succès obtenu durant la première étape (navigation). La même responsable a également souligné que toutes les classes sont dotées de tableaux interactifs, et que chacun des 315 élèves inscrits dispose d'une tablette portant son nom, son numéro d'inscription, ainsi que les divers manuels scolaires de la classe préparatoire à celle de la cinquième année primaire, précisant que ces tablettes sont gardés dans les casiers des élèves.

### Engouement des élèves et facilité de l'apprentissage

Selon l'enseignante principale,

→ L'école numérique pilote, Abderrahmane El Akhdari de la ville de Batna, a réalisé un bond qualitatif une année après le lancement de l'expérience, selon le personnel pédagogique qui a accueilli, mardi, avec confiance et détermination les élèves, à l'occasion de la nouvelle année scolaire 2021-2022.

Salima Azil, la formation dont a bénéficié le personnel pédagogique dans le domaine de l'utilisation des techniques de l'informatique ainsi que les efforts des professeurs dans ce volet ont permis de maîtriser l'utilisation de ces équipements et à surmonter certaines difficultés. Pour cette enseignante, «le plus intéressant dans l'enseignement avec le tableau blanc interactif et les tablettes est l'engouement des élèves qui y trouvent un réel plaisir même si la méthode est épuisante un peu pour l'enseignant qui redouble d'efforts pour préparer les cours sur les pans pédagogique et numérique». De son côté, l'enseignant en classe de quatrième année, Bahloul Araf, a indiqué que cette technologie moderne a facilité le processus d'apprentissage des élèves et contribué à augmenter leur attention grâce à l'utilisation de vidéos notamment, tout en réduisant le temps de l'enseignant qui peut désormais proposer plusieurs activités en une courte période ciblant tous les niveaux». Saïd Guerbaoui, enseignant en

classe de cinquième année, a admis pour sa part que l'expérience dans sa première année a été «riche, fructueuse et réussie», assurant que «les parents qui avaient exprimés des appréhensions au début, ont rapidement soutenu ce projet, après avoir constaté les résultats obtenus par leurs enfants et soulevé l'autre point positif de l'expérience qui est l'allègement du poids du cartable».

Le même enseignant a attribué le succès de l'expérience de l'école numérique à l'intensification des efforts entre enseignants, parents et tutelle, ainsi qu'à l'administration de l'école qui déploie des efforts dans le cadre de ce qui est qualifié de «projet de l'établissement» pour assurer la réussite de la deuxième et troisième étapes restantes, liées à l'évaluation avec un logiciel directement de la tablette vers l'ordinateur de l'enseignant.

Dans ce cadre, des formations internes ont été programmées au profit de l'équipe pédagogique, composée de 12 enseignants, pour mieux maîtriser les principes de l'informatique ainsi que des réunions de coordination au sein de l'école pour échanger des expériences et œuvrer à développer une base de données et d'informations pour chaque année dans le domaine de la numérisation, ajoute la même source. Selon le directeur local de l'éducation, Alkama Bouras, l'idée de l'école numérique est inscrite dans le cadre de la transition vers une école de qualité en introduisant la technologie dans le processus éducatif à travers des logiciels et des applications électroniques qui remplacent les

outils classiques du processus éducatif pour résoudre le problème du poids du cartable.

La wilaya de Batna avait abrité, 7 mois après le début de l'expérience, une rencontre régionale ayant regroupé 13 wilayas de l'Est portant sur l'école numérique sous la tutelle de la direction de la formation au ministère de l'Education nationale, en coordination avec le Centre national d'Intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication. La rencontre avait pour but de clarifier les mécanismes de concrétisation de l'école numérique et de sa généralisation après le succès remarquable de l'expérience pionnière de l'école Abderrahmane El Akhdari, a encore souligné le même responsable.

Le lancement officiel du projet de l'école numérique pilote est intervenu le 21 octobre 2020 depuis cette école, conformément à la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de créer une classe ou une école pilote numérique. L'établissement, désigné pour abriter la première expérience de l'école numérique à l'échelle nationale, est considéré comme l'un des plus anciens établissements d'enseignement de la ville de Batna.

Cette école, construite en 1852, avait porté plusieurs appellations durant l'époque coloniale, avant d'être baptisée du nom de l'érudite Abderrahmane El Akhdari après l'indépendance et de bénéficier d'une opération de réhabilitation en 2019.

Agence

Handicapés

## Vers une insertion en milieux éducatifs

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a affirmé, avant-hier à Jijel, que son département ministériel «veille à l'insertion des personnes aux besoins spécifiques en milieux éducatifs».

Dans une déclaration à la presse, en marge du coup d'envoi de la nouvelle année scolaire 2021-2022 pour les scolarisés aux besoins spécifiques, depuis l'école des enfants handicapés auditifs, à la cité des 40 hectares, au chef-lieu de la wilaya, la ministre a souligné que son secteur veillait, en coordination avec le ministère de l'Education nationale «à l'insertion des élèves aux besoins spécifiques, notamment en milieux éducatifs, notamment au vu de la parfaite synergie entre



cette catégorie et les enseignants». A cette occasion, la ministre a souligné que son secteur comptait 238 établissements spécialisés dans la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, soit un total de 900 classes spéciales, outre 147 établissements spécialisés encadrés par plus de 100 associations, et ce «en vue d'assurer l'insertion de cette catégorie en milieux éducatifs». «Dans le cadre de la soli-

darité gouvernementale et la coordination avec le ministère de l'Education, le thème retenu pour le cours inaugural de cette nouvelle année scolaire a porté sur «Les catastrophes naturelles et la solidarité dans une démarche visant à saluer l'élan de solidarité dont ont fait preuve les citoyens lors des incendies de forêts qui avaient touché plusieurs wilayas».

Agence

Tlemcen - Bataille de Sidi Brahim

## Occasion pour mettre en exergue la place de l'Emir Abdelkader

Le représentant du ministre des Moudjahidine et Ayants droit, Abdelhafidh Khellaf a souligné, mardi, que la commémoration du 176e anniversaire de la bataille de Sidi Brahim dans la commune de Souahlia (Tlemcen) constituait une occasion pour mettre en exergue la place de l'Emir Abdelkader dans la mémoire nationale. Dans une déclaration à la presse, au deuxième jour de sa visite à Tlemcen pour commémorer l'anniversaire de la bataille de Sidi Brahim menée par l'Emir Abdelkader qui avait eu lieu du 23 au 25 septembre 1845, M. Khellaf a déclaré que cet anniversaire est une occasion pour mettre en exergue le génie de l'Emir Abdelkader, sa philosophie dans la gestion politique, militaire et diplomatique durant 17 ans de lutte contre l'occupant français et sa dimension spirituelle, nationaliste et hu-

maine. Le représentant du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit a présidé, mardi en compagnie des autorités de wilaya, la cérémonie de la rentrée scolaire au lycée Rebai Fatima de la commune de Tlemcen, ainsi que le coup d'envoi d'une caravane touristique historique intitulée «Emir Abdelkader», du siège de la wilaya vers les sites archéologiques des communes de Ain Ghoraba, Mansourah, Beni Bahdel et Sebdu. Au cimetière des chouhadas de la commune de Hennaya, il a inspecté le projet de réaménagement du carré de 210 tombes de martyrs restauré par l'association de wilaya de préservation et de promotion du patrimoine historique de la Guerre de libération nationale et a rendu visite aux moudjahids Othmani Mehdi et Chekroun Bouziane à Ghazaouet.

R.R

## Économie

# Pourquoi il faut renouer avec le protectionnisme

Sortir des accords d'association avec l'Union européenne et des autres accords de libre-échange toxiques qui détruisent notre économie et maintenir notre unicité législative sur le territoire. Sortir des accords multilatéraux conçus pour favoriser les multinationales. De la même façon que nous venons de dire stop à la fiction de relations apaisées avec le Maroc et de la possibilité de construire le Grand Maghreb avec des dirigeants marocains inféodés à nos ennemis en Occident et au sionisme hostiles à notre pays, il est temps de prendre des décisions radicales pour protéger notre économie, notre industrie et notre souveraineté économique.

Il n'y a aucun salut possible dans la politique des derniers gouvernements de retarder le désarmement douanier pour certains secteurs ou de protéger un peu l'agriculture en abandonnant complètement l'industrie.

Notre industrie, notre souveraineté économique et notre Etat-nation se trouvent menacées de destruction en restant dans le cadre des accords d'association avec l'Union européenne conçue au profit exclusif des multinationales et des pays occidentaux. De même que beaucoup de pays européens veulent désespérément sortir de l'Union Européenne, mécanisme pervers qui détruit à petit feu les Etats-nationaux européens au profit des multinationales, la nouvelle Algérie doit sortir de manière urgente des accords d'association avec l'Union européenne qui nous détruisent également à petit feu.

Outre les accords d'association avec l'Union européenne, l'Algérie devrait également se retirer des autres accords de libre-échange multilatéraux signés durant la décennie 2010 qui ont, eux aussi, été conçus pour le profit exclusif des multinationales et sur lesquels nous n'avons eu aucune influence, les accords des zones de libre-échange arabe ou africaine.

Finalement, nous devons ne jamais adhérer à l'OMC qui est lui-aussi un mécanisme de libre-échange conçu par et pour les multinationales et l'oligarchie qui les dirigent, afin d'empêcher les Etats d'exercer leur souveraineté en matière économique et commerciale. Compte tenu des 40 dernières années de politique économique désastreuse, c'est un miracle que nous soyons un des derniers pays au monde ayant échappé à ce piège mortel dans lequel se débattent la quasi-totalité des Etats de la planète et nous devons affirmer très clairement que nous ne rejoindrons jamais cette arme de destruction massive des Etats et des peuples.

A ce sujet, il est urgent que notre gouvernement (avec son ministre du Commerce) change son approche : alors que le monde entier regrette l'adhésion à l'OMC qui est d'ailleurs complètement à l'arrêt du fait des catastrophes engendrées par le libre échange débridé aux quatre coins du monde, voilà que, malheureusement, le programme économique du gouvernement annonce une relance des

**Pour renforcer notre souveraineté économique, il est urgent d'éliminer les trois pièges mortels mis en place depuis 40 ans et de remettre en place les barrières protectionnistes sans lesquels nous ne pourrions mener une politique de développement ambitieuse : sortir de l'accord d'association avec l'Union européenne, remettre en place des barrières douanières élevées et rééquilibrer rapidement notre politique de change pour mettre fin à la saignée de nos réserves de change et protéger nos recettes d'exportations immédiates qui sont nos investissements futurs.**

négociations des accords commerciaux multilatéraux.

Nous devrions, au contraire, passer des accords bilatéraux à nos propres conditions avec nos partenaires clé pour règlementer nos relations économiques (échanges commerciaux, investissements, échanges monétaires).

**Prohiber les zones franches en direction des multinationales ou des oligarques algériens**

S'il est important de mettre en place un cadre attractif pour l'investissement et l'activité productive dans notre pays, celui-ci doit bénéficier à l'ensemble des investisseurs et s'appliquer à l'ensemble du territoire plutôt que de créer un environnement des affaires difficiles pour l'investisseur national moyen avec des poches d'extraterritorialité ou de privilèges pour multinationales et autre happy few oligarques.

Les zones franches pour attirer les IDE doivent être exclues de la politique économique du gouvernement, pour des questions de souveraineté mais aussi pour des simples considérations d'efficacité : ainsi, la Chine a arrêté les «Zones Economiques Spéciales» créées à la fin des années 70 et tire un bilan coûts-bénéfices négatif de celles-ci: les coûts en termes de pertes de recettes douanières, d'impôts et taxes ou de revenus fonciers, d'abattements en charges sociales, de bonifications de taux d'intérêt, d'abattements sur

les coûts des matières premières ou sur les coûts des services publics (eau, électricité, télécommunications) se sont avérés supérieurs aux bénéfices apportés par un (éventuel) surcroît d'investissements, sans compter les phénomènes de corruption et de passe-droits administratifs qui s'enracinent au fil du temps et finissent par menacer la stabilité du corps administratif et social et l'exploitation cynique de la main-d'œuvre qui minent la dignité humaine et la souveraineté nationale à long terme. Renouer avec un protectionnisme douanier totalement assumé et ambitieux pour protéger notre industrie

Il ne s'agit pas de revenir à une économie totalement fermée avec contrôle strict du commerce extérieur comme dans les années 70, mais de revenir à une politique douanière protectionniste avec des barrières tarifaires et non tarifaires élevées pour l'ensemble des secteurs, notamment l'industrie et l'agriculture, peut nous permettre de nous développer et de créer de la richesse et de l'emploi pour 50 millions d'Algériens.

Si nous sortons des accords d'association avec l'Union européenne rapidement, et grâce à notre miraculeux retard dans l'adhésion à l'OMC depuis 2002, des barrières douanières élevées pourront protéger notre agriculture et notre industrie d'une part, et apporter des revenus conséquents au budget de l'Etat, de l'ordre de 2 milliards de dollars par an (niveaux que nous percevions avant l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union Européenne en 2005). Ajuster rapidement les taux de change pour arrêter l'hémorragie de capitaux et favoriser la production nationale

Continuer à dévaluer le dinar jusqu'au taux de change d'équilibre pour mettre fin à la surfacturation et à l'hémorragie de capitaux qu'elle provoque

Comme souligné dans une précédente contribution, l'écart entretenu entre les taux de change officiels du dinar commercial, respectivement avec le dollar et l'euro, fixes administrativement à un niveau trop bas et le taux de change parallèle gonflé par une pénurie artificielle de devises dans le circuit bancaire pour répondre aux besoins les plus courants des particuliers créé un différentiel de l'ordre de 40-50 dinars par dollar et 60-70 dinar par euro, qui est un encouragement aux surfacturations et au détournement de devises via les opérations d'importations de l'ordre de 30% sur pratiquement chaque dollar ou euro importé (que ces importations soient légitimes ou totalement superflues).

Les raisons avancées depuis 40 ans pour justifier cet écart sont fallacieuses, que ce soit un taux de change officiel trop élevé, censé protéger le pouvoir d'achat des consommateurs algériens (selon la doctrine Nouioua-Saidani, grands

défenseurs du pouvoir d'achat des Algériens aux revenus modestes devant l'Eternel), et la faiblesse des montants des allocations devises pour les particuliers, sensée limiter les sorties de capitaux à 5 milliards de dollars par an et protéger nos réserves de change, alors que, dans la réalité que tout le monde connaît à part les responsables du ministère de l'Economie, la surfacturation nous coûte 10 à 12 milliards de dollars par an minimum, soit des détournements de l'ordre de 150 milliards de dollars sur la période 2000-2020.

Pour mettre rapidement fin aux surfacturations, il faut diminuer cet écart entre le taux officiel et le taux parallèle par un double mouvement de hausse du taux de change officiel commercial des banques algériennes par décision administrative et une baisse du taux parallèle pour les particuliers en augmentant les allocations devises pour les voyages touristiques à l'étranger aujourd'hui à 89 euros (contrepartie de 15.000 dinars au taux officiel, montant ridicule) et en facilitant l'accès aux devises bancaires pour les grandes catégories d'Algériens qui en ont besoin (malades qui se soignent à l'étranger, étudiants, etc...). Par ce double mouvement effectué rapidement par paliers successifs de dix dinars, on peut rapidement réduire l'écart entre les deux taux à un niveau négligeable et faire disparaître cet espace économique source de surfacturations.

**Réajuster la politique de changes pour favoriser la production nationale en substitution aux importations**

Par ailleurs, cette dévaluation du dinar ne pourra que favoriser l'emploi et la création de richesses en Algérie en favorisant à la fois la substitution de la production nationale aux importations mais aussi en rendant la production locale (même peu sophistiquée) plus attractive pour les consommateurs algériens voire même rapidement éligible à l'exportation (voir à ce sujet les travaux du politologue, historien et économiste allemand Hartmut Elsenhans). Car ce que les tenants de la protection virtuelle du pouvoir d'achat des Algériens ont oublié, c'est qu'avant d'avoir un pouvoir d'achat, il faut avoir un revenu, et que ce revenu, pour l'écrasante majorité des gens, provient du travail salarié et que la quantité de travail nécessaire pour employer 12 ou 13 millions d'Algériens, notamment les jeunes, ne peut exister qu'avec la production agricole et industrielle et non l'importation ou le commerce.

Cette phase de politiques économiques défensives et protectionnistes est complémentaire à la mise en place d'une politique industrielle ambitieuse indispensable à notre décollage économique, qui tarde à se mettre pleinement en place depuis 2008 et sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine contribution.

**Mohsen Abdelmoumen**

## INSTITUT CERVANTES

### CYCLE DE CINÉMA CONTEMPORAIN

L'Institut Cervantès d'Alger reprend ses activités culturelles avec le cycle de cinéma contemporain : nouveaux itinéraires.

4 films sont programmés comme suit : 23.9.2021 ; 30.9.2021 ; 14.10.2021 et 4.11.2021.

Les projections se dérouleront au niveau de la Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger à 18h.

Les films seront projetés en espagnol, sous-titrés en français.

Pour y assister, prière de réserver à l'adresse mail suivante : secarg@cervantes.es

C. P.

### «RESPECT» D'ARETHA FRANKLIN

#### SACRÉE MEILLEURE CHANSON DE TOUS LES TEMPS

Le magazine Rolling Stone a établi la liste des 500 plus grands titres jamais réalisés et a réservé la première place à la reprise de la reine de la soul.

La chanson avait déjà eu cet honneur en 2004. En dressant la liste des 500 plus grandes chansons, le magazine Rolling Stone a élu «Respect» d'Aretha Franklin meilleur titre de tous les temps. Pour prendre cette décision, il s'est tourné vers plus de 250 experts musicaux – artistes, producteurs, musiciens, critiques, journalistes – et leur a demandé d'envoyer leur estimation des 50 plus belles chansons jamais enregistrées. Sur un total de 4 000 œuvres, c'est celle de la reine de la soul, sortie en 1967, qui a reçu le plus d'éloges.

Pour la petite histoire, c'est Otis Redding qui écrivit les paroles en 1965. La chanson, qui raconte la volonté d'un homme de voir sa femme le respecter lorsqu'il rentre à la maison, a ensuite été reprise par Aretha Franklin.

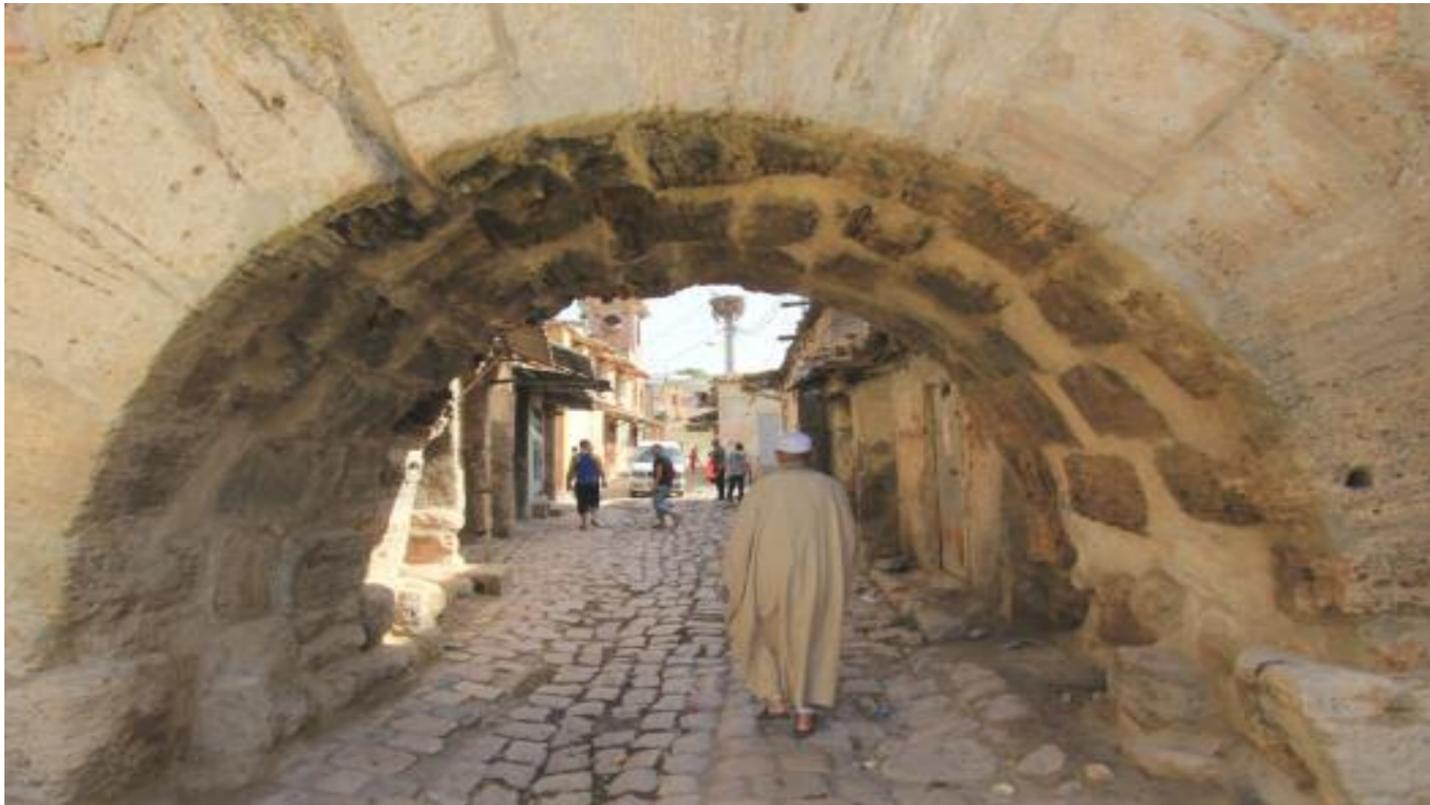
Le sens de l'œuvre s'est ainsi inversé et celle-ci est depuis devenue un symbole de la libération des femmes. «Respect» d'Aretha Franklin «a catalysé le rock'n'roll, le gospel et le blues pour créer le modèle de la musique soul vers laquelle les artistes se tournent encore aujourd'hui», a écrit Rolling Stone, qui sacre une nouvelle fois la chanteuse, trois ans après sa mort.

Dans le top 10 du classement, le magazine américain a aussi salué «Like A Rolling Stone» de Bob Dylan, «Smells Like Teen Spirit» de Nirvana ou encore «Strawberry Fields Forever» des Beatles.

A. L.

## Vieille ville de Mila

# Des trésors à protéger



Cette mesure est intervenue après la promulgation de la décision interministérielle entre les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement, de l'Habitat, de l'Urbanisation et de la Ville, ainsi que le ministère de la Culture et des Arts, qui comprend l'approbation du plan de sauvegarde et mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville, a précisé à l'APS la même source.

Le PSMVSS est actuellement au niveau des services de la commune de Mila et à l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS) à Alger, les organes, conformément à la loi, qui veilleront au suivi du processus de sa mise en œuvre, avec les autorités et les parties concernées par la protection du patrimoine culturel, a détaillé le chef de service du patrimoine.

M. Chiaba a, dans la foulée, souligné que le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur

→ **Les services de la direction locale de la culture et des arts de la wilaya de Mila ont mis à la disposition du public, le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PSMVSS) de la vieille ville, a-t-on appris, samedi, du chef de service du patrimoine culturel de la même direction, Lezghed Chiaba.**

sauvegardé de la vieille ville de Mila est mis à la disposition du public pour une durée de 30 jours. Selon le même responsable, l'approbation plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Mila et sa mise à la disposition du grand public pour se familiariser avec son contenu viennent couronner notamment les efforts déployés par le secteur culturel de la wilaya depuis l'émergence de cette idée en 2008, en passant par la préparation du dossier de création du secteur sauvegardé délimité

conformément au décret exécutif N° 404/09 du 12 novembre 2009. L'étape suivante fut celle de la mobilisation d'une enveloppe financière pour l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Mila, confié à un bureau d'études spécialisé, réalisé en trois étapes et achevé en 2016, a-t-on relevé, rappelant que le PSMVSS a été, par la suite, soumis à une enquête publique.

En juillet 2018, le plan a été présenté au Comité national des biens culturels, qui l'a approuvé

sans aucune réserve, ce qui reflète, a-t-on soutenu, «le sérieux de l'effort déployé dans ce dossier». M. Chiaba a déclaré qu'en atteignant le stade actuel, «tous les mécanismes juridiques pour préserver cet important patrimoine culturel sont disponibles». Il a précisé qu'à l'avenir, de nombreuses opérations de protection et de restauration de ce patrimoine seront inscrites afin de le préserver pour les générations futures.

Le secteur sauvegardé de Mila s'étend sur une superficie de plus de 38 hectares. Il comprend la vieille ville dans la commune de Mila, caractérisée par ses habitations anciennes et homogènes, ainsi que le mur byzantin et la fontaine romaine, «Ain El Balad» ainsi que la première mosquée construite en Algérie, la mosquée Sidi Ghanem, connue sous le nom de mosquée Abou Al Mouhadjir Dinar, en plus des anciens jardins et vergers adjacents à la vieille ville.

R. C.

## Les thermes de Stabies

# Plus qu'un trésor, un centre de la cité antique

→ De tous les bains de la ville antique de Pompéi, les Thermes de Stabies, plus anciens de la cité antique de Pompéi, sont les plus impressionnants. Véritable lieu de vie et de sociabilité de l'Antiquité romaine, l'ancienne cité ensevelie, offrant un état de conservation unique, permet de se faire une idée précise de ces thermes particuliers.

Les romains croyaient qu'une bonne santé passait par la fréquentation régulière du bain, par l'alimentation, des massages et de l'exercice. Les thermes tenaient ainsi une place centrale dans le quotidien des romains. Des 5 bains publics mis à jour à Pompéi, ceux de Stabies sont les plus somptueux. Construit au II<sup>e</sup>

siècle avant J.C. à l'époque de l'assujettissement de la cité antique à Rome, et plus anciens de Pompéi à notre connaissance, les Thermes de Stabies sont plusieurs fois agrandis et embellis, afin de répondre aux nouveaux besoins de l'afflux de la population, raconte National Geographic. L'édifice se divise en trois parties. Au centre, relié par l'entrée principale, on trouve le palaestru ou gymnase, ceint à l'ouest par une natatio, ou piscine, et à l'est par les bains pour les hommes et ceux réservés aux femmes. Seuls les thermes masculins sont accessibles depuis la palaestru. Au nord, pièces les plus anciennes de l'édifice, on trouve des baignoires et des la-

trines, et derrière le portique septentrional, des bains privés. Trois différents bains étaient à la disposition des habitants de la cité : le tepidarium ou bain tiède, le caldarium ou bain chaud, tous deux munis d'un système de chauffage qui pouvait faire monter la température du bain à des températures étouffantes, et le frigidarium ou bain froid.

### Un important lieu de sociabilité

Bien plus qu'un simple lieu d'hygiène, les thermes étaient des espaces de socialisation. Dans une société romaine antique très hiérarchisée, les bains étaient l'un des seuls lieux de discussion où pouvaient se réunir

toutes les classes sociales. Les thermes de Stabies étaient également un espace de divertissement. On y pratiquait tous les sports traditionnels importés du gymnase grec : de la lutte au pugilat, en passant par l'exercice physique. On y invitait également des amis, on y parlait politique.

Dans les importants thermes de l'Antiquité romaine, on y trouvait des salles de lectures, des bibliothèques et même des moyens de se restaurer. Des thermes de ce type, contenant des salles déterminées à être des bibliothèques, on peut citer les thermes de Caracalla, de Trajan ou encore de Dioclétien.

H. B.

Covid-19

## Face à la vaccination, les réticences des sportifs de haut niveau

→ Le monde du sport professionnel n'échappe pas aux vaccino-sceptiques. Si les sports collectifs semblent mieux armés pour lutter contre la défiance face aux vaccins contre le Covid-19, les champions des disciplines individuelles n'hésitent pas à parler ouvertement de leur réticence. Le tennis semble particulièrement touché.

Le sport est bien souvent le reflet des débats qui traversent la société. Et alors qu'une frange de la population mondiale se méfie des vaccins contre le Covid-19, une partie des sportifs fait de même. Une réticence souvent plus prégnante dans les disciplines individuelles, comme le tennis. Devant cette défiance, d'autres athlètes, bien que vaccinés, rechignent à faire la promotion de la vaccination. Souvent en voyage, en contact régulier avec des personnes inconnues, les sportifs professionnels sont une cible de choix pour la propagation du Covid-19. Sur le papier, la vaccination fait figure de solution parfaite pour un retour à la normale, après la paralysie totale du monde du sport au début de la pandémie et son déblocage à la faveur de protocoles sanitaires contraignants. Cependant, les sportifs se montrent beaucoup plus réservés. «Le sportif de haut niveau est un être fragile. Son corps est quelque chose qu'il doit contrôler, maîtriser. Il doit y être attentif. De fait, tout ce qui va l'interroger ou le perturber dans son entraînement va être un sujet sensible. Il se questionne en permanence sur la meilleure manière de surmonter une défaillance physique ou psychologique, multipliant les prises de contact avec les 'spécialistes' médicaux», note Patrick Mignon, sociologue du sport, retraité après plusieurs années passées à exercer au sein de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, interrogé par France 24. «Ces facteurs combinés aux débats que provoque le vaccin font qu'on a à faire à une population qui peut s'avérer plus réticente à la vaccination.» Le Grec Stefanos Tsitsipas, numéro 3 mondial, a ainsi défrayé la chronique avant l'US Open de tennis. Il a déclaré qu'il refusait de se faire vacciner : «Pour moi, le vaccin n'a pas été suffisamment testé, il a des effets indésirables», a-t-il expliqué. «Je ne vois aucune raison de vacciner quelqu'un de ma tranche d'âge. Pour les jeunes,



Les champions n'hésitent pas à parler ouvertement de leur réticence. (Photo : D. R.)

il est bon, selon moi de surmonter ce virus pour bâtir son immunité.» Tsitsipas : «Le vaccin n'a pas été suffisamment testé. Il a provoqué des effets secondaires chez certaines personnes. Pour nous les jeunes, je pense que c'est bien de transmettre le virus, car nous allons renforcer l'immunité. Je ne le vois pas comme quelque chose de mal.»

Dans les rangs du tennis, il n'est pas seul sur ce créneau. Novak Djokovic lui-même n'a jamais caché sa réticence au vaccin et espère qu'il ne deviendra pas obligatoire pour disputer les tournois. Chez les femmes, Elina Svitolina et Aryna Sabalenka ont également fait part de leurs hésitations. Des grands noms, tels que Roger Federer, Rafael Nadal ou encore Andy Murray ont fièrement affirmé qu'ils étaient vaccinés. Victoria Azarenka, finaliste 2020 de l'US Open, a quant à elle plaidé pour une vaccination obligatoire

«Je veux relancer la discussion», a-t-elle expliqué en conférence de presse, mercredi 1<sup>er</sup> septembre, après sa qualification pour le 3<sup>e</sup> tour. À mon avis, il est inévitable que ce soit rendu obligatoire à un moment donné, comme le font d'autres ligues sportives. Je ne vois pas l'intérêt de retarder cela, car nous voulons tous être en sécurité, nous voulons tous continuer à faire notre travail.»

Le circuit reste divisé et affiche l'un des plus faibles taux de vaccination du monde professionnel : un peu plus de 50% pour l'ATP, aux alentours de 50% pour la WTA.

### Sports individuels contre sports collectifs

Le sociologue Patrick Mignon note, cependant, qu'il faut différencier les situations entre sports collectifs et disciplines individuelles : «Les tennismen sont des autoentrepreneurs, alors que les joueurs de football ou de basket appartiennent à une entreprise. Ils sont les employés d'une équipe ou d'un club», explique-t-il. «Il y a donc une différence majeure : l'existence d'un cadre capable de contraindre la parole des sportifs. Le tennisman ne représente que lui-même s'il doit composer avec la volonté des fédérations et des organisateurs.» Dans cette typologie, le chercheur distingue également une

troisième voix : les disciplines individuelles où le poids de la fédération est fort, à l'image de l'athlétisme et du judo, pour les parcours individuels qui se «retrouvent ainsi un peu dans la même situation que les sports collectifs». Les disciplines collectives sont ainsi mieux immunisées à la méfiance généralisée. La Ligue 1, à l'image de la France, affiche des taux de vaccination record : plus de 90% des joueurs au PSG, 100% à l'OM qui a même lancé une campagne de «stories» pour inciter ses fans à se vacciner... En NFL, 93% des joueurs sont vaccinés, 95% en MLS et 90% en NBA aux États-Unis. Il faut dire que ces ligues ont adopté des approches contraignantes. La NBA a annoncé qu'elle suivrait les réglementations locales en matière de vaccination. Conséquence : les joueurs non vaccinés de New York et de Golden State (Californie) ne peuvent plus jouer à domicile. Les arbitres, quant à eux, doivent être vaccinés. La NFL a édicté un règlement encore plus sévère pour obliger les antivax du championnat à recevoir la piqûre : tout club qui ne peut aligner une équipe à cause du coronavirus aura match perdu ; chaque membre de l'équipe perdra une semaine de salaire et ses primes de performance, tandis que les membres non vaccinés seront, eux, passibles d'une amende supplémentaire de 14 000 dollars. «Dans les sports collectifs, on préfère laver le linge sale en famille plutôt que de faire des proclamations individuelles. Les grandes gueules sont relativement rares et surveillées», note Patrick Mignon

Reste que malgré le gant de fer, des joueurs résistent et continuent de se méfier. En NFL, le receveur des Bills de Buffalo, Cole Beasley, a sorti un morceau de rap pour dire son opposition au vaccin. En NHL, deux entraîneurs adjoints ont perdu leur travail pour ne pas s'être fait vacciner.

### «Ce n'est pas mon rôle»

Alors que les campagnes de vaccination se heurtent souvent à des plafonds, des épidémiologistes, à l'image du «Monsieur vaccin» du gouvernement français, Alain Fisher, recommandent l'utilisation de célébrités pour faire la promotion de la vaccination. Un terrain glissant sur lequel les

sportifs refusent souvent de s'engager.

«Pour moi, le vaccin est une décision personnelle», a ainsi expliqué Rudy Gobert, le basketteur sur franceinfo. «Il y a des gens qualifiés pour dire les choses et ce n'est pas mon rôle de dire aux gens de se vacciner ou pas. Chacun a les ressources nécessaires pour se renseigner et faire ce qu'il pense être bon pour lui.»

Alors que la situation sanitaire aux Antilles est inquiétante, le multiple médaillé olympique et légende vivante du judo Teddy Riner a également fermement écarté l'idée de se faire le porte-parole de la vaccination pour accélérer la campagne de vaccination dans sa région d'origine : «Je me suis fait vacciner dès que j'ai pu», a expliqué Teddy Riner au *Parisien*. «Parce que je voulais me protéger, parce que je voulais protéger mes proches et les plus fragiles, parce que je voulais préparer les Jeux de Tokyo sereinement. Parce que, personnellement, je pense que c'est la solution pour régler le problème. On ne m'a pas obligé et je n'ai pas honte de dire que je suis vacciné. Mais ce n'est pas mon rôle de dire aux gens 'Vaccinez-vous !'» Pour Patrick Mignon, ces refus ne sont pas à lier à un covidoscepticisme, mais davantage à un refus d'être instrumentalisé au service d'une cause : «Je pense qu'on est davantage dans un débat : 'Le sportif doit-il être engagé ?' Ici, ces sportifs font leur geste de citoyen, mais refusent de devenir des porte-paroles. Ils refusent d'entrer dans ce qu'ils considèrent comme un geste politique», explique l'ancien chercheur. «Il n'y a rien à gagner pour un sportif de s'engager. Il craint une médiatisation excessive alors qu'il préfère se voir comme un individu parmi d'autres.» Les sportifs craignent aussi probablement un retour de bâton complotiste à leur encontre. Ainsi, alors que Kylian Mbappé avait fièrement fait part de sa vaccination sur les réseaux sociaux, fin mai, une partie de la complotosphère avait tenté de lier ses contre-performances à l'Euro au vaccin. D'autres ont tenté de faire de même à propos du malaise cardiaque de Christian Eriksen en plein match... avant que son club ne révèle qu'il n'avait pas encore reçu de dose.

R. S.

### EN DEUX MOTS

#### Mondial-2022 (qualif) : le match Niger-Algérie se jouera à 17h

Le match Niger - Algérie comptant pour la 4<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar-2022, prévu le 12 octobre au stade du Général Seyni Kountché de Niamey, à 19h GMT, a été avancé à 16h GMT (17h heure algérienne), a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

«Le gouvernement du Niger n'autorisant pas d'événement en soirée dû à des restrictions sécuritaires, la FIFA a été dans l'obligation de fixer finalement la rencontre Niger-Algérie à 16h GMT, au lieu de 19h GMT, heure initialement fixée pour le match», a ajouté la même source. A noter que trois plages horaires sont retenues par la FIFA pour la diffusion des rencontres des éliminatoires du Mondial-2022 à savoir : 13h GMT, 16h GMT et 19h GMT, et où chaque fédération a la latitude de choisir l'horaire qui lui convient.

Dans le même sillage, la demande la FAF de décaler pour 20h le match de la 3<sup>e</sup> journée, Algérie - Niger, prévu le vendredi 8 octobre au stade du Chahid Mustapha-Tchaker de Blida, a été acceptée.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Covid-19**

Face à la vaccination, les réticences des sportifs de haut niveau

**le match à suivre**

**Mondial-2022**

Le match Niger-Algérie se jouera à 17h

**football**

**Selon Forbes**

Ronaldo, footballeur le mieux payé au monde

Éliminatoires du Mondial-2022

# Les Verts confiants face aux murailles bien rodées

→ «On a hâte de voir les Verts se confronter à un adversaire plus compétitif encore, parce que c'est là, dans la difficulté, que l'on verra combien cet axe pèse dans l'équilibre de

Qui n'aime pas parler football ? Personne, bien évidemment, mais aussi chacun bataille pour faire passer son message, convaincre, utiliser les compléments d'objet direct pour séduire parce que le COD, répond à la question : (...Qui ?...Quoi ?), posée après le verbe, et c'est là justement où se situe cette grosse bataille avant et après les rencontres de foot. Sauf qu'aujourd'hui, il s'agit de deux événements importants : la prochaine reprise, et l'Équipe nationale. Deux sujets qui se livrent à des commentaires et des analyses...

**Les grands défis arrivent**

Le plus urgent est bien sûr l'Équipe nationale qui s'apprête à livrer l'une des ses plus importantes rencontres, le Niger. Ce n'est pas seulement un os, mais aussi une équipe qui se lance dans un pari fou, avant le prochain duel. Battre les Verts et leur retirer cette carte qui symbolise en plus d'être champion mais aussi celle de l'invincibilité.

**Une complicité qui dérange**

L'équipe Belmadi aime les défis, bien que toutes les rencontres sont des défis, mais celle-ci a quelque chose de particulier parce qu'elle est encouragée par des personnes qui ne peuvent se dévoiler au regard de leur statut au sein de l'institution africaine ou de leur relation directe ou indirecte avec cette instance. Pour d'autre, il s'agit tout simplement d'un coup de



■ Les Verts fêtant leur but contre le Burkina Faso.

(Photo > D. R.)

pouce des anciens de la Fédération algérienne de football qui visent à mettre au parking des clubs, les Verts.

**Qui sont-ils, et pourquoi ?**

Ceux-là oublient que tout au long des matches, ils ont pu admirer la complicité exceptionnelle tant dans les vestiaires que sur les terrains. Une complicité qui les dérange, comme si les joueurs n'avaient pas à se parler pour deviner ce que va faire l'autre, même en retard, ils sont capables de rattraper l'attaquant adverse pour l'enfermer. Et c'est dans de pareilles circonstances que les hommes de Belmadi aiment bien jouer.

Un supporter nous disait : «J'ai hâte de voir les Verts se confronter à un adversaire plus compétitif encore, parce que c'est là, dans la difficulté, que l'on verra combien cet axe pèse dans l'équilibre de

l'équipe. Et c'est dans ces situations que les Verts développent le meilleur jeu».

**Encore un changement d'horaire...**

«Bonne nouvelle», au début oui, bien que les Fennecs, au sens légal du terme, les températures élevées ne peuvent les bloquer, et d'ailleurs la 4<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar-2022, prévue le 12 octobre à Niamey à 14h, a été décalée à 19h GMT (20h algériennes), a annoncé la FAF lundi. Sauf qu'il y a eu rebondissement mardi. Un troisième changement d'horaire est signalé sur le site de la Fédération algérienne. «Le gouvernement du Niger n'autorise pas d'événement en soirée dû à des restrictions sécuritaires, la FIFA a été dans l'obligation de fixer finalement la rencontre Niger-Algérie à 16h GMT, au lieu de 19h GMT, heure initialement fixée pour le match».

Pour rappel, la FAF a demandé de décaler l'horaire du match de la 3<sup>e</sup> journée, Algérie - Niger, prévu le vendredi 8 octobre au stade du Chahid Mustapha-Tchaker de Blida pour 20h au lieu de 17h. Ce qui a d'ailleurs été validé par la FIFA.

L'homme qui dirigera cette équipe promet des victoires tant à l'aller qu'au retour, n'est autre que Jean-Michel Cavalli qui rebondit en Afrique. (62 ans) engagé pour une durée de deux ans. Une deuxième expérience à la tête d'une équipe nationale, après son passage sur le banc de l'Algérie en 2006-2007.

H. Hichem

**A voir**

- BeIN Sports 2 : AS Roma - Udinese à 19h45
- BeIN Sports 3 : Tournoi ATP de Metz à 20h

**La Der**

## Cristiano Ronaldo, footballeur le mieux payé au monde, selon Forbes

Avec 125 millions de dollars de revenus avant impôts, le Portugais Cristiano Ronaldo sera le joueur le mieux payé au monde au cours de la saison 2021-2022 devant l'Argentin Lionel Messi (110 millions), le Brésilien Neymar (95), le Français Kylian Mbappé (43) et l'Égyptien Mohamed Salah (41), assure le magazine économique Forbes, dans son classement annuel des footballeurs les mieux rémunérés.

«Le reste [des revenus de Ronaldo, Ndlr] provient d'activités personnelles et de partenariats avec des marques telles que Nike, Herbalife, Clear et son portefeuille de marques CR7 en constante expansion qui comprend des parfums, des sous-vêtements, des lunettes, des hôtels, des gymnases et plus encore.» L'auteur de l'article, Christina Settini, rappelle

d'ailleurs que «seuls trois autres athlètes actifs gagnent plus commercialement : Roger Federer (90 millions de dollars), LeBron James (65 millions de dollars) et Tiger Woods (60 millions de dollars)».

D'après le baromètre de Forbes, Cristiano Ronaldo devance trois joueurs du Paris Saint-Germain : l'Argentin Lionel Messi (110 millions), le Brésilien Neymar (95 millions) et le Français Kylian Mbappé (43 millions). «Après 21 ans à Barcelone et une année de feuilleton de départ, Lionel Messi a rejoint le PSG, où il sera payé 75 millions de dollars, cette saison, l'aidant à se classer au deuxième rang de la liste avec 110 millions de dollars». Derrière Cristiano Ronaldo et les trois Parisiens, on trouve l'attaquant égyptien de Liver-

pool Mohamed Salah (41 millions), l'avant-centre polonais du Bayern Munich Robert Lewandowski (35 millions) et, beaucoup plus surprenant, le milieu de terrain Andres Iniesta. «Cette année, Andres Iniesta, 37 ans, revient en tant que seul joueur d'une équipe non européenne, se classant au 7<sup>e</sup> rang avec 35 millions de dollars après avoir signé une prolongation de contrat de deux ans avec Vissel Kobe au Japon, son club depuis son départ de Barcelone en 2018». Le milieu de terrain français de Manchester United Paul Pogba (34 millions) est 8<sup>e</sup>, l'ailier gallois Gareth Bale est 9<sup>e</sup> (32 millions) et l'ailier belge Eden Hazard est 10<sup>e</sup> (29 millions).